

## Nécessité de demander des réformes.

*Discours prononcé par M. Jos. Létourneau.*

M. le Principal, M. le Président et Messieurs,

Depuis longtemps cette association s'est occupée presque exclusivement de sujets pédagogiques et scientifiques; les diverses manières d'enseigner telle ou telle branche d'instruction ont été tour à tour discutées, et un grand nombre d'instituteurs ont retiré, sans aucun doute, d'heureux résultats de toutes ces discussions. Aujourd'hui, je viens soumettre à votre attention un sujet d'une importance secondaire aux yeux d'hommes habitués, comme nous pauvres instituteurs, à un genre de vie dur, à des travaux pénibles et peu rétribués, à une existence modeste et humble, n'aspirant nullement aux honneurs et au bonheur que la fortune procure aux hommes ici bas; ayant bien volontairement embrassé un état qui ne nous procure souvent que troubles, amers chagrins et malheureuses déceptions; sujet d'une importance secondaire pour des hommes qui, avant tout, avant leur propre avantage, leur intérêt particulier, ont constamment cherché l'avantage général du pays, l'intérêt de la jeunesse canadienne; sujet que des hommes vraiment patriotiques et animés de purs motifs, d'un zèle désintéressé, d'un noble désir de travailler avec efficacité à la grande œuvre de l'instruction de l'enfance, savent mettre au second rang, mais que les masses des populations placent au premier et avant toute autre considération; je veux parler enfin des progrès matériels que nous devons nous efforcer d'obtenir, des réformes qu'il est de notre devoir de demander, si nous voulons acquérir un peu plus d'aisance, un peu de ce bonheur, de ces biens que tout homme, excepté l'instituteur, ne manque pas de se procurer dans quelque état qu'il soit placé, s'il travaille avec courage, ardeur et persévérance.

La nécessité de travailler en commun à nous rendre de plus en plus utiles à la société, ne doit pas entièrement nous faire oublier nos intérêts personnels, et nul ne peut nous taxer d'égoïsme si nous considérons de temps à autre notre position dans le monde, les choses qui nous manquent, les réformes pressantes que nous avons à demander, les griefs qui pèsent si lourdement encore sur nous et les obstacles qui s'opposent à notre bonheur.

Après tout ce que nous avons fait depuis quelques années pour nous instruire, nous rendre capables, aptes à enseigner, — après les sacrifices que chacun de nous s'est imposé et s'impose encore continuellement pour se rendre digne de la considération publique, nous

pouvons, je le crois sincèrement, venir devant ce même public, avec confiance, exposer ce que nous avons fait, les services que nous avons rendus, les choses qui nous manquent, les réformes que nous avons droit d'attendre, solliciter et demander hardiment et avec persévérance, sûrs que nous sommes que justice nous sera enfin rendue.

D'ailleurs, plus nous jouirons de l'aisance, plus notre sort sera assuré, moins nous aurons d'inquiétudes sur l'avenir, plus nous pourrions travailler avec efficacité à la grande mission qui nous est imposée. De là pour nous, la nécessité de travailler à améliorer notre position, à demander certaines réformes, à examiner les changements qui pourraient être avantageusement opérés dans nos lois d'éducation.

Depuis 18 ans bientôt que je suis entré dans l'enseignement, j'ai vu s'opérer de grands changements dans la classe enseignante sous le rapport de la science, du dévouement, de toutes les qualités qui font l'homme de bien, qui le rendent utile, précieux, digne de la confiance des populations, du respect et de l'attention de tous; mais je ne puis en dire autant sous le rapport des avantages temporels, sous celui de la fortune. Si les instituteurs sont généralement beaucoup plus instruits qu'ils ne l'étaient il y a 18 ans, je crois qu'il ne sont guère plus riches aujourd'hui qu'alors; si un certain nombre d'instituteurs que j'ai connus il y a 18 ans et qui faisaient si peu d'honneur à la profession par leur ignorance et trop souvent par leur mauvaise conduite, ont disparu; ceux qui les ont remplacés ne jouissent guère d'une plus grande richesse, d'une plus grande sécurité pour l'avenir, malgré les efforts qu'ils ont faits pour se faire un meilleur sort. Il s'est opéré depuis 18 ans d'importantes choses, mais ces réformes sont toutes dans l'intérêt intellectuel qui doit certainement passer avant toute autre considération, et rien ou presque rien n'a encore été fait pour notre avantage matériel.

Si notre sort s'est si peu amélioré, nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes, nous n'avons rien demandé depuis un certain nombre d'années. C'est à nous à demander, à pétitionner la législature, à exposer nos besoins, à demander, non une fois, mais tous les ans jusqu'à ce que justice nous soit rendue et nous finirons par obtenir nos justes réclamations. L'exemple est là pour appuyer ce que j'avance. Il y a 19 ans, quelques bons instituteurs formaient une association compacte, unie et forte par l'activité que déployaient ses membres, et, outre les questions de pédagogie, ils ne manquaient pas, chaque année, d'adresser une longue requête aux